

Madrid reprend en main la région dans une Espagne déchirée

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4311 - Dimanche 29 octobre 2017 - Prix : 10 DA

Djamel Kaouane au sujet de la création de chaînes TV

L'arrêté d'appel à candidature «sera réétudié»

Page 24

Organisation de la filière montage de véhicules

Publication prochaine d'un cahier des charges

Page 2

Proclamation d'indépendance ou campagne électorale originale ?

Par Mohamed Habili

Les séparatistes catalans n'ont pas plus tôt proclamé l'indépendance que le Parlement où ils sont majoritaires a été dissous par le gouvernement central de Mariano Rajoy, et que le président de la Généralité Carles Puigdemont a été destitué, lequel risque maintenant la prison. On ne leur fera pas l'injure de croire qu'ils ne savaient pas à l'avance en le défiant comme ils l'ont fait quelle serait la réaction de Madrid. Ni d'ignorer quelle serait celle de l'Europe et des Etats-Unis. Comme ils savaient nécessairement ce qui les attendait, ils avaient dû arrêter ce qu'ils feraient à leur tour, à la suite de cette première salve adverse. Mais étant donné qu'ils se sont bien gardés d'en rien révéler, on ne peut que tenter de le deviner, encore qu'il suffise d'attendre un peu pour en savoir davantage, la crise étant à la fois à ses débuts et dans sa phase d'emballage. Parleraient-ils sur une victoire aux élections régionales qui nécessairement se tiendraient ensuite, le gouvernement central n'ayant aucune envie de se substituer pour toujours au gouvernement régional, ainsi d'ailleurs que le montre le fait qu'il ait déjà fixé la date de leur tenue : le 21 décembre prochain ?

Suite en page 3

Elections APW/APC

Top départ pour la cinquantaine de partis en course



Cinquante et un partis politiques, 4 alliances et un groupe d'indépendants entreront aujourd'hui en course en prévision des élections locales du 23 novembre pour remporter les 48 sièges des APW et les 1 541 sièges des APC à travers le pays. [Lire page 3](#)

Les 10 minutes de pause pour chaque arrêt engendrent l'embouteillage

Les conducteurs des bus privés font la loi

Page 4

Mustapha Cherif au Salon international du livre

Le chercheur insiste sur le dialogue interconfessionnel

Page 13

La Catalogne, autoproclamée indépendante, se réveille sous tutelle

Madrid reprend en main la région dans une Espagne déchirée

■ Les séparatistes catalans sont allés jusqu'au bout. Vendredi a été une journée exceptionnelle et historique dans la vie démocratique espagnole. D'un côté, un mouvement indépendantiste qui déclare unilatéralement l'indépendance de la Catalogne et, de l'autre côté, un gouvernement central décidé à rétablir la normalité et la légalité constitutionnelle en ayant l'autorisation du Sénat d'appliquer les mesures convenues dans l'article 155 de la Constitution espagnole, jamais utilisé auparavant.

Par Meriem Benchaouia

Le Parlement de Barcelone a adopté vendredi après-midi une motion proclamant l'indépendance. Une rupture sans précédent en Espagne. Cette motion a été adoptée par 70 voix pour, dix voix contre, et deux votes blancs, a annoncé la présidente du Parlement régional, qui compte au total 135 élus. En réaction, le Chef du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy, a annoncé dans la soirée que le Conseil des ministres a approuvé un décret destituant le président de la généralité, Carles Puigdemont, de son vice-président, Oriol Junqueras et le reste des conseillers régionaux et la suppression d'autres postes. Au lendemain de la déclaration d'indépendance proclamée par le Parlement régional qui a provoqué la fureur de Madrid et un large rejet en Europe, le gouvernement espagnol poursuivait hier la prise de contrôle de la Catalogne avec la destitution du chef de la police. Ces mesures exceptionnelles font partie de l'arsenal, préparé depuis des semaines, que le gouvernement espagnol a commencé à mettre en application quelques heures seulement après la proclamation par le Parlement catalan de «la République catalane, Etat indépendant et souverain». A l'issue d'un Conseil des ministres extraordinaire, le dirigeant conservateur Mariano Rajoy a annoncé, dès vendredi soir, la destitution de l'exécutif catalan, provoquant des huées chez les manifestants indépendantistes réunis dans plusieurs villes catalanes. Le

Parlement régional, dominé par les séparatistes, a été dissous, et des élections convoquées pour le 21 décembre.

Une Espagne coupée en deux

En attendant les nouvelles élections régionales, convoquées par Madrid pour le 21 décembre, l'Espagne est coupée en deux. Les indépendantistes qui célèbrent à coup de feux d'artifice l'indépendance place Sant Jaume à Barcelone d'un côté et le reste de l'Espagne de l'autre. Expriment le désarroi d'une partie de ses administrés, la maire de gauche de Barcelone, Ada Colau, a diffusé un message amer, rejetant une déclaration d'indépendance «qui n'a pas le soutien majoritaire des Catalans». Deux camps opposés, symbole de cette crise sans précédent pour l'Espagne depuis son retour dans le camp de la démocratie, en 1977. Signe de l'inquiétude en Europe, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker (conservateur du Parti populaire européen), a souligné que l'UE n'a «pas besoin d'autres fissures». Washington, Londres, Berlin, Ottawa ou encore Paris, ont de même immédiatement fait savoir qu'ils soutenaient l'unité de l'Espagne. Et une des rares voix à soutenir les indépendantistes est venue de l'île française de Corse, dominée par les autonomistes. Cependant, le président du Conseil européen, Donald Tusk, a appelé Madrid à choisir «la force de l'argument plutôt que l'argument de la force», alors que



beaucoup craignent que la Catalogne ne soit entraînée dans une spirale de troubles face à la tentative de reprise en main par l'Etat.

Les indépendantistes appellent à la résistance et au dialogue

C'est le cas du député Ferran Civit, du parti ERC, membre de la coalition indépendantiste Junts per el Si, qui se dit serein, malgré les menaces d'arrestation pour sédition. «Personne n'est courageux de naissance, mais on doit tous être cohérents et en accord avec nos idéaux. Nous sommes venus ici proclamer la République de Catalogne, et si nous devons assumer des peines de prison, de privation de liberté, ou qu'ils nous privent de toutes nos richesses, et bien nous l'assumerons. Car je veux dormir tranquille toutes les nuits, et ça signifie être cohérent avec mon idéal», explique-t-il. «On

devra résister avec la volonté de tous», enfonce Jordi Ignasi Vidal, maire indépendantiste de Balaguer en Catalogne. Ce membre d'Esquerra Republicana (ERC) était présent au Parlement pour représenter sa commune de 70 000 habitants qui ont massivement voté pour le processus d'indépendance, le 1^{er} octobre dernier. Il se dit heureux de la proclamation de la République de Catalogne, et s'attendait à la réaction du Sénat et à la mise sous tutelle. Mais «on n'avait pas d'autre choix. Dans d'autres régions, les gens ont été autorisés à voter, on leur a promis d'essayer de trouver des solutions, de respecter leur langue, etc. Ici, ça a toujours été des menaces, les réponses, c'était toujours non, non, non. A partir d'un moment, quand tout le monde dit non, et bien on se dit qu'il faut y aller». Désormais, conclut-il, «ce sont deux pays qui vont devoir collaborer dans le sud de l'Europe ; je pense que le

pragmatisme devra l'emporter. Le gouvernement espagnol n'aura pas d'alternative que de s'asseoir et dialoguer parce que cette situation ne peut pas durer éternellement, et j'espère que ça se fera à court terme pour éviter le pire».

L'économie espagnole menacée si la crise se prolonge

«Une Espagne sans Catalogne, ce n'est pas une Espagne, elle sera terriblement affaiblie, c'est certain, estime de son côté Paul Dembinski, directeur de l'Observatoire de la Finance à Genève, professeur à l'université de Fribourg. De la déclaration d'indépendance à une sortie de la Catalogne de l'Espagne, il y a quand même un long chemin. On reste quand même dans la gesticulation. Mais si cette gesticulation dure, il y a des entreprises qui vont poser des actes et ces actes seront en dehors de la Catalogne». «Pour beaucoup d'observateurs en effet, la première menace concerne l'économie régionale et, par ricochet, nationale». «Le fait d'être dans cette gesticulation agressive, prêterite à moyen terme l'avenir économique de la Catalogne, et probablement aussi de l'Espagne. Parce que si les Espagnols ne sont pas capables de résoudre la crise catalane, peut-être mieux vaut investir au Portugal ou en France plutôt qu'en Espagne puisque justement les institutions sont incapables de répondre aux défis», analyse Paul Dembinski.

M. B./Agences

Organisation de la filière montage de véhicules

Publication prochaine d'un cahier des charges

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Youssi, a annoncé la publication prochaine d'un nouveau cahier des charges destiné aux entreprises activant dans la filière de montage des véhicules en Algérie. Le cahier des charges englobera toutes les catégories de véhicules (voitures, bus, camions, vélos, motos et rames). Lors d'une séance d'audition devant la Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances 2018, M. Youssi a précisé que l'élaboration du cahier des charges relatif au montage des véhicules a été achevée après concertation avec tous les acteurs concernés, ajoutant qu'il sera publié dans quelques semaines. Les entreprises s'engagent, en vertu de ce cahier des charges, à respecter les règles et principes devant organiser cette filière industrielle, remédier aux dysfonctionnements et augmenter progressivement le taux d'intégration national. M. Youssi prévoit un taux d'intégration national des projets actuels de montage de véhicules à plus de 40% au cours des

quelques années à venir, ajoutant que le lancement de l'usine de production du plastique de Skikda permettra une hausse «sensible» du taux, d'autant plus que cette matière représente à elle seule 18 à 20% du coût de production des véhicules. Le cahier des charges a été élaboré exclusivement pour les marques automobiles mondiales activant en Algérie, a indiqué le ministre qui a révélé que son département avait reçu près de 36 demandes de réalisation d'usines de montage de véhicules. Une réflexion est lancée autour de l'élaboration d'un cahier des charges relatif à la filière électronique (téléphones portables, climatiseurs, électroménagers...), a indiqué encore le ministre. Sur le foncier agricole, le ministre a souligné que son département a reçu plusieurs demandes, ce qui a exhorté le gouvernement à planifier la création de 50 nouvelles zones dont l'aménagement a été confié aux walis avec une enveloppe financière pouvant atteindre 500 milliards de DA. La mission de gestion et de maintenance de ces zones sera prise en charge par les opérateurs économiques qui y activent et qui

doivent assumer tous les coûts. Concernant le foncier non exploité, le ministre a indiqué que la loi de finances 2018 prévoit un article qui augmente l'amende imposée aux opérateurs qui n'exploitent pas le foncier industriel pendant plus de 3 ans de 3 à 5% de sa valeur commerciale.

Vers la relance du projet d'exploitation de la mine d'or

Concernant la richesse minière nationale non exploitée, le ministre a souligné que la relance du projet de la mine d'or au sud du pays est actuellement en cours de préparation, rappelant que le projet était à l'arrêt pendant plusieurs années, l'opérateur australien ayant voulu utiliser des techniques «extrêmement dangereuses» dans l'exploitation. Les négociations sont en cours avec des entreprises mondiales connues, au regard des réserves d'or importantes, a ajouté M. Youssi. Evoquant le projet de transformation du phosphate à l'est du pays, il a souligné que ce projet, récemment examiné par le gouvernement, fera de l'Algérie l'un des pays pion-

niers en industrie des engrais. La production de phosphate en Algérie doit passer, grâce à ce projet, de 1-1,5 million de tonnes/an actuellement à près de 10 millions de tonnes/an, selon M. Youssi qui a précisé que les réserves disponibles de l'Algérie sont estimées à près de 2 milliards de tonnes. Le phosphate extrait sera transféré vers une usine qui sera réalisée à Souk Ahras pour la production de l'acide phosphorique, l'une des matières premières entrant dans la fabrication des engrais. Par ailleurs, l'Algérie compte exporter le ciment et les ronds à béton d'ici trois ans, à la faveur de l'augmentation des capacités de production. Le Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) commencera, à la fin de l'année en cours, à exporter de petites quantités de ciment vers l'Europe, en vue de s'orienter, à l'avenir, vers l'exportation de grandes quantités, a-t-il précisé. Tous les opérateurs de ce secteur sont appelés à conquérir les marchés extérieurs et procéder aux préparatifs nécessaires, à l'effet de s'engager prochainement dans l'exportation.

Louiza Ait Ramdane

Elections APW/APC

Top départ pour la cinquantaine de partis en course

■ Cinquante et un partis politiques, 4 alliances et un groupe d'indépendants entreront aujourd'hui en course en prévision des élections locales du 23 novembre pour remporter les 48 sièges des APW et les 1 541 sièges des APC à travers le pays.

Par Lynda Naili

Durant vingt et un jours, durée réglementaire impartie pour le déroulement de la campagne électorale, chacun son programme, sa stratégie, ils silloneront le pays pour y animer des meetings populaires, des sorties de proximité afin de convaincre leurs électeurs de choisir leurs candidats respectifs, ceci en plus de leur passage sur les médias publics et campagnes sur les réseaux sociaux.

A ce titre, le FLN qui selon son secrétaire général entend «*défendre, lors des élections locales, sa position de première force politique du pays, ne craint aucune autre formation politique*», compte sur son déploiement géographique et sa base populaire pour conforter sa présence au sein des APC et APW. Avec cinq communes de plus par rapport aux élections locales de 2012, il est l'unique parti à présenter ses candidats dans toutes les circonscriptions territoriales du pays. Dans ce contexte, à l'issue de la réunion du bureau politique du parti, Djamel Ould Abbès s'est dit «*très satisfait*» des préparatifs du prochain rendez-vous électoral, précisant que «*la sélection des candidats qui a été confiée à la base et aux militants du parti s'est faite dans les règles et loin du népotisme*». Pour ce qui est de la préparation des listes de candidature, il a précisé que «*sur les quelque 60 000 dossiers de candidature reçus, 38 728 candidats ont été retenus, dont 33 295 pour les APC et 4 419 pour les APW*». Ainsi, pour mener cette course électorale qu'il envisage de remporter haut la main, Djamel Ould Abbès a annoncé, mercredi dernier à Alger, l'installation officielle de la direction générale de la campagne électorale devant orchestrer l'agenda électoral de ses candidats. Aussi, évoquant le programme de la campagne électorale du FLN, il a indiqué que les premiers meetings du parti sont prévus dans les wilayas de Ouargla, Oran, Aïn Defla et Médéa, soulignant qu'ils seront mis à profit pour présenter le bilan des réalisations des différents programmes de dé-



veloppement du président de la République depuis 1999. Ceci avant de souligner le «*caractère particulier*» que revêt cette échéance électorale, car, dira-t-il «*est lié à l'élection présidentielle 2019*», à l'issue de laquelle «*le candidat du FLN sera élu président*». Le RND, de son côté, concurrent le plus fort du FLN, participera avec 48 listes pour les APW et 1 521 listes pour les APC. A noter que le parti d'Ahmed Ouyahia s'est vu rejeter par la justice 549 candidatures, dont 51 recours de candidats jugés recevables, suite à l'examen de ses listes déposées auprès des services de wilaya compétents. Quant au Mouvement populaire algérien (MPA), il présentera 850 listes électorales dans 46 wilayas. Le premier responsable du parti, Amara Benyounés, sans donner de détails sur le nombre d'APC dans lesquelles son parti se présentera, s'est suffi de souligner que le but de sa formation politique lors des prochaines échéances était de «*conserver la 3^e place*», obtenue lors des dernières législatives.

De son côté, le Front des forces socialistes (FFS) a décidé de se présenter avec 366 listes dans 29 wilayas, dont 18 listes pour les APW et 348 pour les APC. A ce propos, le parti

explique le recul en nombre de sa participation par «*les dispositions de la loi organique portant régime électoral*». S'exprimant lors d'une cérémonie pour la signature du serment des candidats de son parti aux élections locales, Mohamed Hadj Djilani a indiqué que cette campagne électorale sera l'occasion de sensibiliser les citoyens sur les défis qui attendent l'Algérie et sur les solutions raisonnables qui pourront contribuer à régler la crise que vit le pays. Relevant ainsi que la participation de son parti à ces échéances électorales s'inscrit dans la démarche du FFS à «*aller vers un changement pacifique*» pour la construction de l'avenir de la nation sur des fondements démocratiques et consensuels. S'agissant du parti de Louisa Hanoune, le Parti des travailleurs (PT) prendra part à ce rendez-vous électoral avec 520 listes composées «*de compétences scientifiques, militantes et politiques*» pour défendre «*les acquis remportés*» dans divers domaines et mettre en avant les défis que ces Assemblées doivent relever pour contribuer à la réalisation du développement local dans le cadre d'une gestion «*juste et démocratique*», indique la SG du PT.

De plus, l'Alliance nationale

républicaine (ANR) a annoncé qu'elle serait en lice pour les prochaines élections locales au niveau de 22 APW et 151 APC, ainsi le nombre de candidats du parti est de 1 204 au sein des APW et de 3 609 candidats au sein des APC, constitués de 45% de femmes. Le parti avait inclus deux femmes têtes de liste pour les APW dans les wilayas de Sétif et Constantine. Par ailleurs, sortant de sa position de boycott, le parti d'Ali Benflis, Talaie El Houriat, s'est inscrit pour la première fois à ces élections avec 165 000 candidats pour les APC, repartis sur 9 575 listes électorales, et 16 600 candidats pour les APW, repartis sur 621 listes.

Du côté des formations politiques à mouvance islamiste, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) participera à ce double scrutin avec 720 listes pour les APC, soit 47% des communes, et avec 47 listes pour les APW, dont 5 listes avec signatures, a affirmé le président du parti qui a relevé que 30% des candidats en lice étaient des jeunes. L'Union «*Ennahda-Adala-Binaa*» participera à cette échéance au niveau de 25 APW et 240 APC y compris à Alger où elle compte 28 candidats au niveau des APC et APW, tandis que le mouvement El Islah participera aux élections locales dans 22 wilayas, ainsi il a présenté près de 100 listes de candidature pour les APC et 16 pour les APW. Pour ce rendez-vous électoral, Filali Ghoulini, président d'El Islah, a souligné, avant-hier à Alger, «*la cohérence*» contenue dans le programme électoral de sa formation politique, construit «*loin des surenchères et des calculs politiques*». Et d'affirmer, dans ce contexte, l'importance pour les partis en lice de «*présenter un programme porteur de solutions aux préoccupations quotidiennes des citoyens*». Appelant à «*l'organisation d'une campagne électorale propre et intègre*», il met l'accent sur la nécessité de «*convaincre les électeurs, notamment les jeunes, de se rendre aux urnes et d'adhérer au processus de développement global*». **L. N.**

Mohamed Hadj Djilani à Tizi Ouzou

La participation du FFS vise un changement politique pacifique

Le Front des forces socialistes (FFS) a toujours inscrit sa participation aux échéances électorales dans sa démarche visant à aller vers un changement pacifique, a déclaré, hier, le premier secrétaire national du parti, Mohamed Hadj Djilani. S'exprimant devant les candidats du FFS à Tizi Ouzou à la maison

de la culture Mouloud-Mammeri, il a souligné que le défi d'aujourd'hui est de construire une société consciente et organisée, capable de bâtir l'avenir de la nation fondé sur la démocratie et le consensus. Pour Mohamed Hadj Djilani, il est du devoir des militants de son parti de redonner espoir à leurs concitoyens à

l'occasion de ce rendez-vous électoral et d'axer la campagne autour des défis de l'heure, notamment la recherche de solutions raisonnables susceptibles de permettre à l'Algérie de faire face à la crise qui la secoue. Abordant l'objet de la réunion de ses candidats de Tizi Ouzou, le premier secrétaire national du

FFS a souligné que le serment envers les populations représente ce contrat moral et politique pour le futur élu de ne pas dévier des objectifs et des engagements pris à l'occasion de la campagne électorale. A noter que le FFS sera présent à Tizi Ouzou avec 63 listes, soit 62 listes communales et une liste

LA QUESTION DU JOUR

Proclamation d'indépendance ou campagne électorale originale ?

Suite de la page une

Auquel cas, Madrid n'aurait réussi en actionnant contre eux l'article 155 de la Constitution qu'à reporter de quelques semaines la même situation que celle d'aujourd'hui, sauf que preuve aura été faite entre-temps que c'est bien eux qui ont raison, que la Catalogne est bel et bien mûre pour l'indépendance, qu'elle reste mobilisée pour l'obtenir, que sa population leur renouvelle leur confiance en les chargeant du même mandat. Le problème, c'est que cela suppose qu'eux-mêmes participent à des élections voulues et organisées par le gouvernement central, alors qu'en proclamant l'indépendance ils sont censés ne relever de lui désormais en rien. Quand ils seraient sûrs de remporter ces élections, pourraient-ils y prendre part néanmoins sans que cela ait pour effet de rendre nulle et non avenue leur propre proclamation d'indépendance ?

Une Catalogne à leurs yeux d'ores et déjà indépendante peut-elle accepter d'entrer dans des élections signifiant justement qu'elle ne l'est pas, qu'elle est toujours sous la coupe de Madrid ? Normalement donc, ils devraient rejeter ces élections de renouvellement du Parlement, les boycotter, rester sur la même ligne sécessionniste, quitte à ce que cela les place en dehors des institutions régionales. Mais comme ce sont eux qui ont pris l'initiative, ils conservent une petite avance. C'est dire qu'on n'aura pas à attendre longtemps avant de connaître leur attitude à cet égard. Dès les prochaines heures, il sera possible de savoir s'ils comptent prendre part à ces élections ou les rejeter. En principe, ils devraient les boycotter. Mais sait-on jamais de la part de gens exaltés que la perspective d'un échec non seulement annoncé mais inéluctable n'a pas fait reculer ? On ne peut exclure qu'ils prennent une nouvelle fois tout le monde à contrepied et optent pour la participation, dans l'idée qu'ils ne pourraient que les remporter, compte tenu de l'espèce de campagne électorale par l'acte qu'ils viennent de mener. Des électeurs qui à la proclamation d'indépendance ont chanté, dansé, et pour certains pleuré de joie, sur bien des places de Catalogne, leur seront fidèles, peut-être quel que soit le parti qu'ils prendront. Mais ces électeurs forment-ils la majorité ? Ce n'est pas sûr, d'autant que Madrid ne manque pas de solides arguments pour en troubler plus d'un d'ici le 21 décembre.

M. H.

Les 10 minutes de pause pour chaque arrêt engendrent l'embouteillage

Les conducteurs des bus privés font la loi

■ Les conducteurs des bus privés sont la cause principale des embouteillages à Alger. En effet, pour un trajet de moins de 20 minutes, le passager se retrouve à y passer plus de deux heures, attendant que le chauffeur de bus ou le receveur ait fini de fumer sa cigarette ou de répondre à un appel téléphonique, ou juste acheter un café.

Par Thinhinene Khouchi

En Algérie, sortir en voiture ou même en bus rime avec le calvaire des embouteillages monstres sur les différents axes routiers et surtout au niveau de la capitale où le calvaire de la circulation perdure. On ne parlera jamais assez des déboires que subissent les citoyens, les automobilistes algériens ou le transporteur en commun, pour rejoindre les destinations en temps raisonnable. De nombreux bouchons routiers, notamment

durant les heures de pointe, moments qui ne sont d'ailleurs guère différents des autres, bloquent la circulation. Et comme si ça ne suffisait pas pour gâcher la journée du citoyen, les chauffeurs de bus privés remuent le couteau dans la plaie. En effet, la situation empire de jour en jour et la cause principale de ce calvaire routier sont les chauffeurs des bus privés poussant les passagers à bout de leur patience. À chaque arrêt de bus, ils passent plus de dix minutes à attendre les autres passagers, à fumer une cigarette ou même répondre



à un appel téléphonique. A Bab El Oued c'est encore pire, des fois on y passe plus d'une demi-heure. Ces longues pauses à chaque arrêt engendrent alors

une circulation interminable. Les conducteurs ne respectent pas les horaires, en particulier les vendredis et les jours fériés. Les citoyens se plaignent de cette

situation infernale mais ne savent pas comment faire face à cette injustice quotidienne. «Je prends chaque jour le bus de Staoueli a Tafourah, et à chaque fois c'est la même histoire, on passe plus de dix minutes à chaque arrêt, et quand on proteste personne ne répond, on nous demande même de prendre un taxi au lieu de réclamer», nous a affirmé une citoyenne qui a l'habitude de prendre le bus privé. Et d'ajouter : «Parfois, les receveurs font exprès de s'évaporer à chaque arrêt et finissent par réapparaître après 15 minutes ou même plus, histoire de nous faire perdre le plus de temps». «On en a vraiment marre de cette injustice». Le vendredi, en l'absence des policiers, les conducteurs de bus privés ne respectent aucune loi, ni les horaires. C'est le service minimum. «Hier, j'ai passé plus d'une heure à attendre un bus à la station de Tafourah. Après, j'ai dû subir plus d'une demi-heure d'attente à Bab El Oued, bien que la route était vide le vendredi. Mais j'ai quand même mis plus de deux heures pour arriver chez moi. Ce n'est pas à cause de la circulation, mais plutôt du conducteur du bus qui n'en faisait qu'à sa tête avec des pauses interminables», nous a fait part un jeune qui revenait de ses cours de soutien à Alger.

T. K.

Fête du miel à Béjaïa

Un rendement affaibli par les incendies et la sécheresse

La 7^e édition de la fête du miel a tenu son pari. Organisée au niveau de la maison de la culture de Béjaïa, cette fête qui s'est imposée au fil des ans a réuni, cette fois-ci, 53 apiculteurs venus de 49 communes de la wilaya. Le pari a été tenu aussi dans la mesure où le nombre de visiteurs était plus important que d'habitude. Les participants parmi les pépiniéristes, les apiculteurs et autres paysans, ont exposé leurs produits à la vente et pour se faire connaître du grand public. Cette manifestation économique, initiée par l'Association des apiculteurs de la wilaya en collaboration avec la direction des services agricoles et la chambre d'agriculture de la wilaya, a été clôturée mercredi dernier. Elle a permis aux consommateurs de s'approvisionner en miel. Cependant les prix restent très élevés puisqu'ils s'établissent entre 4 000 et 6 000 DA pour le miel de bonne qualité. Cette foire a eu pour objectif de donner l'occasion aux participants d'effectuer des échanges

dans le domaine de l'apiculture et, par là même, de faire connaître les variétés de miel existantes, leurs prix et l'origine de la nourriture des abeilles. L'inauguration a été ponctuée par deux demandes émanant du président de la Chambre d'agriculture relative à l'inexistence de sièges pour son institution, puis du président de l'Association des apiculteurs au sujet de l'ouverture de pistes agricoles et l'affectation d'un siège pour son association. Des demandes qui ont eu un écho auprès du wali qui était sur place et qui a instruit le Conservateur des forêts d'ouvrir un nombre important de pistes agricoles en 2018 pour permettre aux agriculteurs d'exploiter leurs terres dans les zones accidentées et transporter leur production. L'autre demande consistait à affecter un local au niveau d'une Capcs à cette association. La manifestation a été marquée par plusieurs conférences qui ont porté sur les caractéristiques du miel, la relance de l'agriculture familiale,

l'élevage de l'abeille, la gestion de la dynamique des populations de Varroa, l'importance du pollen, pour le bien-être des abeilles et les ressources en eau. La rencontre a été également l'occasion pour les apiculteurs de parler du lancement de la coopérative de wilaya. Ils ont saisi cette opportunité pour parler des défis de la filière agricole, dont la professionnalisation de cette branche, l'exploitation des produits de la ruche, les soins, etc. Enfin, il convient de noter que la production de miel à travers toute la wilaya de Béjaïa s'établit à environ 139 953 kg. Le rendement est faible cette année dans l'est de la wilaya et dans la vallée de la Soummam, avec seulement 4 à 5 kg par ruche. Il est par contre important en montagne à Akfadou, Adekar Taourirt Ighil etc. avec 34 kg de miel par ruche. Le rendement moyen de la wilaya s'établit à moins de 15 kg par ruche. A noter que le nombre d'apiculteurs en exercice à travers toute la wilaya est

en évolution. Il dépasse les 2 492 opérateurs qui disposent d'un peu plus de 39 212 unités dont 35 779 ruches modernes et 3 433 traditionnelles. «Au début du programme national de développement agricole (Panda), initié par l'Etat en 2000, la wilaya disposait de 4 000 ruches. Aujourd'hui, ce nombre est porté à 40 000 ruches», nous dit-on. Concernant l'essaimage, les 10 pépinières apicoles produisent plus de 11 844 essaimes. La wilaya de Béjaïa aspire à se hisser au rang des wilayas leaders au niveau national dans la production de miel. Cependant, les incendies ont nettement ralenti cet élan, un autre facteur à l'origine de la faiblesse de la production de miel. Il est utile de rappeler l'initiative de la subdivision de Sidi Aïch qui a organisé, il y a un mois, une exposition-vente de miel à Sidi Aïch en partenariat avec l'Association agriculture d'Akfadou. Les exposants ont offert du miel aux enfants malades hospitalisés.

Hocine Cherfa

Les Belges dans la guerre d'Algérie

«Une des belles pages de l'histoire de la lutte du peuple algérien»

Les réseaux de solidarité Belges avec l'Algérie ont écrit quelques-unes des très belles pages de l'histoire de la lutte du peuple algérien pour son indépendance, a affirmé la présidente de l'association «Les amitiés belgo-algériennes», Ghezala Cherifi, qui milite, aujourd'hui, pour lever le voile sur la contribution de centaines de militants belges anticolonialistes au combat des Algériens pour la liberté et la démocratie. «Nous souhaitons mettre à l'honneur et sous les projecteurs les militants anticolonialistes belges "avocats du FLN et porteurs de valises" du réseau Jeanson, dont l'action courageuse et aux risques consi-

dérables est restée inconnue auprès des jeunes générations», a-t-elle expliqué. Pour elle, c'est l'ouvrage «Le Front du Nord : des Belges dans la guerre d'Algérie (1954-1962)» qui a été le déclencheur de son action. Ghezala Cherifi soutient que l'assassinat du Professeur Georges Laperches à Liège, en 1960, pour son soutien à la cause algérienne et l'attentat manqué par un colis piégé à l'égard de la cheville ouvrière du «Comité pour la paix en Algérie», Pierre Le Grève, commandité par «la main rouge», une organisation obscure créée par des agents des services secrets français, ne doivent pas passer sous silence.

«Si nos livres d'histoire n'abordent pas cette page, "Les amitiés belgo-algériennes" souhaitent aujourd'hui rappeler ce devoir de mémoire», a-t-elle ajouté, soulignant qu'au nord comme au sud de la Belgique, flamands et francophones étaient tous unis pour soutenir la cause algérienne, organisant une solidarité des plus actives avec les combattants algériens. Elle cite, à ce titre, Jean Van Lierde, Paul-Henri Spaak, Marcel Liebman, Serge Moureaux et Roger Lallemand (tous deux avocats), Philippe Moureaux (à l'époque syndicaliste), Guy Eudolp, Jacques Nagels, Wilfried Martens, alors président des étu-

dians flamands, ou encore Mateo Alaluf, qui était à l'époque lycéen. Parmi les femmes, la présidente de l'association «Les amitiés belgo-algériennes» cite Jacqueline Carré, Micheline Pouteau, Suzy Rosendor, Hélène Cuénot et Cécile Draps. «Tous ces militants courageux ont pris des risques considérables en s'exposant à des attentats de représailles sur le sol belge, mais ils ont fait preuve d'une grande efficacité d'action», a-t-elle affirmé. Selon Ghezala Cherifi, aux côtés de ces réseaux militants, d'autres réseaux jouent également un rôle important : ce sont les travailleurs immigrés. Des travailleurs algériens sont présents

dans les régions minières du Borinage, de Charleroi, de Liège dès l'entre-deux guerres. «Ces jeunes Algériens occupaient l'essentiel de leur temps à s'activer dans des réseaux de soutien au FLN. A l'écoute du récit de nos pères, qui furent de cœur-là, le combat prenait une dimension où la clandestinité, le secret, la loyauté envers les compagnons et la fidélité à la cause étaient des valeurs absolues», a-t-elle souligné. Leur mission, a-t-elle poursuivi, consistait également à «exfiltrer vers la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne, les militants algériens recherchés par les autorités françaises».

Hani T./APS

Pétrole

La Banque mondiale prévoit un baril à 56 dollars en 2018

■ Le baril de pétrole devrait atteindre les 56 dollars en 2018, selon les prévisions du Commodity Markets Outlook de la Banque mondiale (BM), a indiqué cette institution financière mondiale sur son site web.

Par Salem K.

«A 53 dollars cette année, le baril de pétrole devrait atteindre 56 dollars en 2018 sous l'effet de l'augmentation constante de la demande, des accords entre exportateurs sur une diminution des volumes de production et de la stabilisation de l'extraction d'huile de schiste aux Etats-Unis», a indiqué la BM. Les prix des produits énergétiques (pétrole, gaz naturel et charbon) progresseront de 4% en 2018, après une envolée de 28% cette année, selon les prévisions annoncées dans l'édition d'octobre du Commodity Markets Outlook. Les prévisions des prix du pétrole sont légèrement revues à la baisse par rapport au mois d'avril et sont tributaires d'un certain nombre de risques, souligne la BM. «Des incertitudes entourent notamment la production de la Libye, du Nigeria et du Venezuela, tandis que les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et d'autres producteurs pourraient s'entendre afin de continuer à limiter l'extraction, ce qui maintiendrait les pressions à la hausse sur les prix», ajoute la même source. «Les prix pourraient toutefois à nouveau reculer si cet accord n'est pas reconduit ou si les Etats-Unis produisent davantage d'huile de schiste», selon la BM. Les prix de l'énergie remontent du fait de la stabilité de la demande et de la contraction des stocks, mais beaucoup dépendra de la décision des producteurs de pétrole de prolonger ou non les coupes de produc-



tion, explique John Baffes, économiste senior et auteur principal du Commodity Markets Outlook. Par ailleurs, les cours du gaz naturel devraient augmenter de 3% en 2018, tandis que le charbon coûtera probablement moins cher après s'être envolé de près de 30% sur 2017, selon le rapport de Commodity Markets Outlook. La politique environnementale de la Chine

devrait constituer l'un des principaux déterminants des tendances à venir sur les marchés du charbon, explique le rapport. Le Commodity Markets Outlook est une publication périodique qui analyse en détail les marchés des principaux groupes de matières premières, à savoir, produits énergétiques, métaux, produits agricoles, métaux précieux et engrais. Les prévisions

des prix couvrent 45 produits de base sur la période allant jusqu'en 2030. Pour rappel, lors de la réunion de décembre 2016, onze producteurs de pétrole non Opep ont coopéré avec les 13 pays membres de l'Opep en vue de rééquilibrer le marché mondial du pétrole en baissant la production de 1,8 million de barils par jour. L'Opep et les pays non Opep avaient prorogé

jusqu'à fin mars 2018 l'accord de réduction de la production et envisagent aujourd'hui une nouvelle extension de l'accord. Une réunion de Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord de réduction de la production pétrolière des pays de l'Opep et non Opep (JMMC) est prévue pour le 29 novembre prochain. Par ailleurs, les cours du gaz naturel devraient augmenter de 3% en 2018, tandis que le charbon coûtera probablement moins cher après s'être envolé de près de 30% sur 2017, selon le rapport de Commodity Markets Outlook. La politique environnementale de la Chine devrait constituer l'un des principaux déterminants des tendances à venir sur les marchés du charbon, explique le rapport.

S. K./APS

Algérie-Grèce Pour la relance d'un projet d'accord de coopération touristique

LE MINISTRE du Tourisme et de l'Artisanat, Hassan Mermouri et l'ambassadeur de Grèce en Algérie, Ifigenia Kontoleontos, ont mis en avant, à Alger, «la nécessité de relancer et mettre à jour» le projet de l'accord de coopération touristique à signer entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. Evoquant les relations bilatérales, les deux responsables ont mis en avant «la nécessité de relancer et de mettre à jour le projet de l'accord de coopération touristique, élaboré précédemment pour être signé entre les deux pays», a précisé la même source.

L'ambassadeur grec a souhaité le lancement d'actions de coopération, en attendant la signature de l'accord qui vise, entre autres, l'échange des expertises en matière de formation touristique et le développement du tourisme culturel, rappelant le patrimoine culturel et archéologique important dont recèlent les deux pays. M^{me} Kontoleontos a affirmé, lors de cette audience, «la disponibilité de son pays à œuvrer en permanence au renforcement des relations bilatérales dans le domaine du tourisme et à élargir le champ de partenariat et de coopération», a ajouté la même source. Pour rappel, l'entretien s'inscrit dans le cadre d'une visite d'adieu de l'ambassadeur de Grèce au terme de sa mission en Algérie.

A. O.

Porté par la croissance américaine

L'euro s'enfonce face au dollar

L'euro, toujours lésé par l'annonce d'une réduction en douceur du soutien de la Banque centrale européenne, reculait face à un dollar stimulé par une croissance américaine solide tandis que persistent les spéculations sur le prochain patron de la Réserve fédérale. Vers 18h00 GMT (20h00 à Paris), l'euro valait 1,1586 dollar contre 1,1652 dollar jeudi vers 21h00 GMT. Il est tombé vers 15h35 GMT jusqu'à 1,1575 dollar, son niveau le plus faible depuis fin juillet et s'apprête à enregistrer sa plus forte baisse hebdomadaire de l'année face au billet vert. La monnaie unique perdait également du terrain face à la devise japonaise, à 131,95 yens pour un euro contre 132,83 yens jeudi soir. Le billet vert repartait à la baisse face à la monnaie nippone, à 113,89 yens pour un dollar après être monté vers 12h25 GMT à 114,45 yens, son niveau le plus fort depuis mi-juillet contre

114,00 yens la veille. Malgré les ouragans, la croissance économique des Etats-Unis au troisième trimestre s'est établie à 3%, selon une première estimation publiée vendredi. «Alors que toute la demande liée aux ouragans devrait s'accélérer au quatrième trimestre et que la reprise au niveau mondial devient plus "synchronisée", de nombreux investisseurs deviennent de plus en plus optimistes sur l'économie américaine», a estimé Omer Esiner de Commonwealth FX. Dans cet environnement, «le billet vert continue d'être soutenu par la perspective d'un relèvement par la Fed de ses taux d'intérêt en décembre pour la troisième fois de l'année et d'éventuellement trois nouvelles hausses l'an prochain, ainsi que par les rumeurs sur le remplacement de l'actuelle présidente de l'institution Janet Yellen à la fin de son mandat en février par un candidat moins pro-

dent», a estimé Omer Esiner de Commonwealth FX. Une hausse des taux d'intérêt de la Fed rend le billet vert plus rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs. Selon les dernières informations de presse vendredi, le président américain Donald Trump pencherait pour Jerome Powell, actuellement gouverneur de la Fed, plutôt que pour John Taylor, un éminent professeur d'économie républicain. L'euro de son côté restait fragilisé par la décision de la BCE annoncée jeudi de poursuivre de neuf mois son imposant programme de rachat d'actifs destiné à soutenir l'économie tout en le diminuant de moitié. Les rachats de dette publique et privée effectués au rythme de 60 milliards d'euros par mois vont ainsi être réduits à 30 milliards d'euros mensuels entre janvier et septembre 2018. «L'étendue du renversement de tendance de l'euro est un peu sur-

prenante car les détails du plan de diminution des rachats d'actifs étaient dans l'ensemble conformes aux attentes», a commenté Lee Hardman, analyste chez MUFG. Mais le président de la BCE Mario Draghi a souligné qu'«un degré élevé de stimulation monétaire demeure indispensable», reflétant la position d'équilibrisme du patron de l'institution. La BCE a aussi mis en avant le fait qu'un relèvement des taux directs n'interviendrait que «bien après» la fin du programme. Les cambistes gardaient par ailleurs un œil sur la situation en Espagne, où le Sénat a adopté une mesure visant à mettre sous tutelle la Catalogne, moins d'une heure après que le Parlement de cette région a adopté une résolution déclarant qu'elle devient un «Etat indépendant prenant la forme d'une République».

R. E.

Tamanrasset

Diversification des produits agricoles, un challenge à relever

■ La diversification des produits agricoles constitue un des objectifs sur lesquels mise le secteur de l'agriculture et un challenge à relever dans la wilaya de Tamanrasset.



PH: D. R.

rural et de la Pêche, et l'Organisation arabe pour l'agriculture. Le projet d'étude, qui prévoit le financement d'opérations susceptibles d'assurer un approvisionnement suffisant en eau d'irrigation agricole, cible notamment les volets liés aux cours d'eau, les oueds et le climat. La wilaya de Tamanrasset renferme une surface agricole globale de 720 hectares, dont 415 ha en irrigués et le reste (305 ha) dédié aux activités culturelles traditionnelles, en partie dans la céréaliculture, notamment dans les régions d'Ablessa et d'In-M'guel, selon les services de la DSA. A. N./APS

Batna/ Production agricole Plus de 1 600 hectares consacrés à la création de nouveaux périmètres

DEUX NOUVEAUX périmètres agricoles seront réalisés dans la ville de Bitam (wilaya de Batna) sur une superficie de 1 650 hectares, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Cette décision, prise par le wali, Abdelkhalek Sayouda, lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya, vise à créer de nouveaux postes d'emploi permanents, diversifier les sources de richesses, en plus de l'augmentation de la production agricole locale pour atteindre une autonomie sur les plans local et national, a indiqué cette même source. L'objectif, a-t-on fait savoir, est également de réfléchir à l'exportation étant donné que Batna est une wilaya à vocation agricole par excellence, recelant des potentialités naturelles qui la destinent à devenir un «*pôle agricole pilote*». Dans ce contexte, une commission mixte composée des directeurs des Domaines, des services agricoles (DSA), du cadastre, de la Conservation des forêts et l'Office national des terres agricoles (ONTA) sera constituée pour effectuer des sorties sur le terrain et recenser les surfaces agricoles susceptibles d'être exploitées dans cette région connue pour son activité agricole, a-t-on précisé. Le chef de l'exécutif local a insisté, par ailleurs, sur la nécessité d'assainir les terres appartenant à l'Etat de l'exploitation anarchique et illégale, rappelant au cours de cette rencontre à laquelle ont assisté les directions concernées, que d'autres réunions de coordination seront organisées de façon périodique pour redynamiser le dossier de l'investissement agricole dans la wilaya, a-t-on encore ajouté. R. R.

Par Ahlem N.

Cette perspective que vise à atteindre aussi bien les services de la direction locale des services agricoles (DSA) que les agriculteurs de la wilaya, est confortée par les indices «positifs» apparus ces dernières années grâce à la fédération des efforts dans le cadre de la promotion des activités agricoles dans cette région de l'extrême sud du pays, estiment les responsables de la DSA. Les efforts continus déployés par les agriculteurs, à la faveur du soutien des pouvoirs publics, ont été boostés par l'orientation, au titre de la saison agricole 2017/2018, vers le développement de nouvelles expériences agricoles portant notamment sur la culture de la tomate industrielle, adoptée à la suite de la visite, en mai dernier dans la wilaya, d'une commission ministérielle, et des résultats «satisfaisants» obtenus de la première expérience

menée sur une surface de quatre hectares. Cette expérience intervient à la suite de la volonté manifestée par un investisseur privé opérant dans le domaine de la conservation de la tomate à Reggane (Adrar), de reproduire l'expérience de la culture et de la conservation de ce produit dans la région du Tidikelt (nord de Tamanrasset), a précisé le chef de service de l'organisation de la production et de soutien technique à la DSA. Abdelaziz El-Seddi a expliqué que les agriculteurs ayant mené cette expérience «réussie» se sont dits prêts à faire aboutir cette expérience et étendre la superficie lui étant consacrée à 14 hectares, à la faveur d'une convention de partenariat avec l'investisseur, augurant ainsi d'un avenir prometteur pour la filière. A ces efforts de développement et de diversification des produits agricoles à travers cette vaste wilaya, la DSA s'emploie à développer les activités agricoles dans la région frontalière d'In-Guezzam et celle

d'In-Salah ou a été réussie la production de certains produits saisonniers (pastèque, dattes et autres). Confinée à l'extrême sud de la wilaya de Tamanrasset, la région d'In-Guezzam offre plusieurs facteurs lui conférant une place de choix parmi les zones agricoles de par l'étendue de ses périmètres agricoles et la réunion des conditions naturelles nécessaires, notamment l'abondance de la ressource hydrique souterraine, contribuant à l'amélioration de la qualité de la production. La DSA, qui table sur le développement et la diversification de certains produits agricoles, notamment maraîchers, a fait état de l'examen par la commission d'orientation agricole de plusieurs dossiers d'investissement dans la région d'In-Guezzam. Il est signalé, dans le cadre de la promotion de l'investissement agricole, de la réalisation et la mise en service d'un forage d'irrigation agricole, ainsi que l'électrification des exploitations de 25 promoteurs pour les aider à les

travailler. **Mobiliser la ressource en eau pour booster l'activité agricole**

Dans l'optique d'impulser et de promouvoir les activités agricoles dans la wilaya de Tamanrasset, sont projetées plusieurs opérations de forages d'irrigation à travers différentes régions, l'exploitation des barrages inféro-flux jugés très profitables dans la région de l'Ahaggar aux nombreux oueds. La réalisation de ces barrages s'effectue à la lumière d'études multisectorielles afférentes aux différents volets social, environnemental et animal, en vue d'épargner d'éventuelles retombées négatives. Selon le chef de service à la DSA, une importante étude liée à la valorisation et la mobilisation des ressources en eau dans le bassin de l'Ahaggar est menée par le Commissariat au développement de l'agriculture en régions sahariennes (CDARS-Ouargla) avec le concours du ministère de l'Agriculture, du Développement

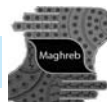
Ouargla

Une quarantaine de porteurs de projets bénéficie d'une formation

Une quarantaine de jeunes porteurs de projets a bénéficié d'une formation spécialisée au centre de facilitation des PME à Ouargla depuis son entrée en service en 2016, a-t-on appris du directeur de cette structure. Ces jeunes désireux de lancer des projets d'investissement dans des activités diverses, telles que le bâtiment, l'industrie agroalimentaire et l'artisanat traditionnel, ont bénéficié de deux sessions de formation organisées en coordination avec les antennes locales de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) et de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem), ainsi que la pépinière d'entreprises et la Chambre de l'artisanat et des métiers, a précisé Ahmed Sayad. Ces sessions de formation ont porté sur divers

axes liés aux modalités de montage de PME et aux techniques de leur gestion tels que la comptabilité, les approvisionnements, la gestion des dettes, le calcul des coûts et la commercialisation, a-t-il expliqué. L'opération vise à permettre aux porteurs de projets de développer leur entreprise, réunir les conditions de leur réussite, générer des emplois, créer de la richesse et contribuer à l'impulsion du développement local, a souligné le même responsable. Pour attirer le plus de promoteurs et les accompagner dans la mise en forme de leurs projets, des conventions de partenariat et de coopération ont été signées par le centre de facilitation des PME avec diverses institutions, dont la Chambre de l'artisanat et des métiers et deux instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle à Ouargla. Une autre convention

est projetée avec l'Université Kasdi-Merbah de Ouargla, visant à valoriser la recherche scientifique et l'échange d'expertise, en plus d'accompagner les diplômés dans la création de leurs entreprises, a ajouté M. Sayad. La direction du centre de facilitation ambitionne, en dépit du déficit en personnel d'encadrement pour des raisons budgétaires, à dynamiser ses activités afin de développer son rôle de facilitateur, d'accompagner les porteurs de projets, de promouvoir l'esprit entrepreneurial et d'améliorer le rendement des PME. Elle entend, à cet effet, mettre en place un guichet unique pour accueillir les porteurs de projets, faciliter le traitement des dossiers avalisés par les différents organismes publics d'aide à l'emploi, et créer une banque de données sur le tissu de PME. **Saïd F.**



Accord européen sur l'aviation civile

Le Front Polisario décidé à défendre les droits du peuple sahraoui

■ Le représentant du peuple du Sahara occidental, le Front Polisario, s'est dit « bien décidé » à défendre de manière intangible les droits souverains du peuple sahraoui, à la suite du vote par le Parlement européen d'un accord sur l'aviation civile, en cours de négociation entre l'Union européenne (UE) et le Maroc, couvrant le Sahara occidental.

Par Lamine H.

A lors que la Cour de justice de l'Union européenne (Cjue), dans son arrêt du 21 décembre 2016, a clairement dit que le Royaume du Maroc et le Sahara occidental étaient deux territoires distincts et séparés, et qu'il ne peut y avoir d'activité économique sur le territoire qu'avec l'accord du peuple du Sahara occidental, les dirigeants politiques européens cherchent « avec obstination à ne pas appliquer cette décision de justice », s'est indigné, jeudi, le Front Polisario. Le Parlement européen a adopté mardi un accord euro-méditerranéen relatif aux services aériens entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et le Royaume du Maroc, d'autre part. Cet accord est entré en vigueur, provisoirement, en décembre 2006. En février 2014, la Commission européenne a proposé des modifications à cet accord pour tenir compte de l'adhésion de trois nouveaux Etats à l'UE. C'est sur cette version modifiée que les députés européens se sont prononcés mardi dernier. Mais, cette nouvelle version de l'accord n'a pas pris compte de l'arrêt de la Cjue qui a conclu que le Sahara occidental est un « territoire séparé et distinct » du Maroc. Les dirigeants politiques européens se sont enfermés dans le déni de la décision de justice, et n'ont pas répondu, a soutenu la partie sahraoui. Selon le Front Polisario, la Commission européenne s'est à nouveau jouée des parlementaires européens, arguant que le Maroc est une puissance de facto alors que seul le consente-

ment du peuple sahraoui peut justifier l'application d'un accord international au territoire national sahraoui. « Ces manœuvres sont dérisoires, mais assez dramatiques, car elles prolongent inutilement les souffrances du peuple sahraoui, perturbent les efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Host Kohler, et témoignent d'une volonté manifeste de passer outre la décision de la haute Cour de justice européenne », estime-t-il, affirmant que le Polisario « maintient imperturbablement la ligne qui est la sienne, à savoir la construction de l'avenir du peuple du Sahara occidental par l'application du droit ». « Nous attendons de connaître le texte exact de l'accord adopté par le Conseil de l'Union européenne, car pour le moment il ne s'agit que d'un projet. Mais si le texte reste en l'état, nous engageons bien entendu un nouveau recours devant la Cour de justice de l'Union européenne sur un fondement simple : la décision du Conseil est illégale car l'Union européenne n'a pas obtenu le consentement du peuple du Sahara occidental. Ce consentement est incontournable », a déclaré le Coordinateur sahraoui avec la Minurso, Mhamed Khadad.

Le Maroc expulse une délégation de parlementaires européens

Une délégation de parlementaires européens a été empêchée à l'aéroport de Laâyoune de descendre de l'avion par les autorités marocaines d'occupation, alors qu'elle s'appretait à aller dans les territoires occupés du Sahara occidental pour s'en-



Ph. > D. R.

quérir de la situation des droits de l'homme, a-t-on appris auprès du ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati. « Cinq membres de l'intergroupe paix pour le Sahara occidental au Parlement européen, dont la présidente de l'intergroupe Jytte Guteland et ses deux vice-présidentes, Paloma Lopez et Bodil Valero, ont été empêchés de descendre de l'avion qui les transportait depuis Strasbourg via les îles Canaries, ce vendredi 27 octobre », a-t-il déclaré. Ces eurodéputés, issus de différents partis représentés au Parlement européen, comptaient séjourner au Sahara occidental afin de

rendre compte de la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés. Ils devaient y rencontrer les organisations de défense des droits de l'homme et des représentants de la société civile. L'expulsion de la délégation de parlementaires européens est une tentative « flagrante » visant à « cacher la réalité de la répression systématique que subissent les Sahraouis quotidiennement », a affirmé M. Sidati, citant à ce titre l'assassinat récemment de la jeune Mentu Ment Mohamed Echeikh à Dakhla. Dans une lettre adressée aux présidents des différentes instances de l'UE, le ministre

sahraoui a soutenu que cette énième expulsion de députés européens n'a d'autres objectifs que celui de « cacher les crimes contre l'humanité commis par les autorités marocaines d'occupation dans les territoires occupés du Sahara occidental ». Exprimant sa solidarité avec les eurodéputés expulsés : Jytte Guteland, Paloma Lopez, Bodil Valero, Lidia Senra et Josu Juaristi, M. Sidati a exhorté l'UE et les organisations européennes de défense des droits de l'homme à « agir en urgence pour lever le siège militaire et le blocus médiatique imposé à la région ». Le ministre sahraoui a souligné également l'urgence de permettre aux observateurs indépendants et à la presse internationale d'accéder librement au Sahara occidental et d'y circuler en toute liberté. M. Sidati a appelé les organisations internationales à faire pression sur le Royaume du Maroc pour qu'il libère tous les militants des droits de l'homme et les prisonniers politiques sahraouis détenus dans les prisons marocaines, en particulier les prisonniers dits du groupe de Gdeim Izik. Il a demandé, en outre, à l'UE d'exiger du Royaume du Maroc qu'il respecte le droit international en ce qui concerne « le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental », mettant l'accent sur la nécessité de se conformer à l'arrêt de la Cour européenne de justice (Cjue) qui a conclu que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental.

Tunisie

L'ARP peine encore une fois à élire le prochain président de l'ISIE

Lors de la séance plénière, vendredi après-midi, à l'Assemblée des représentants du peuple, le président du Parlement Mohamed Ennaceur a annoncé le report de l'élection du président de l'ISIE au lundi 30 octobre 2017. A l'issue du vote du premier tour ce matin, deux candidats étaient qualifiés au second tour : Najla Brahim et Mohamed Tlili Mansri. Aucun des six candidats n'a obtenu le nombre de voix requis, soit 109 voix. Plus tôt dans la journée, le président de l'ARP a annoncé que Nabil Laazizi et Farouk bou Asker ont obtenu 0 voix chacun, Anis Jarbouï et Nabil Baffoun ont obtenu 2 voix chacun, Najla Brahim 48 voix et Mohamed Tlili Mansri 95 voix. A deux reprises, les candidats en lice pour ce poste n'ont pas réussi à obtenir la majorité requise de 109 voix, faute de consensus autour d'un seul candidat et en raison de l'absence de la moitié des députés lors des plénières consacrées à cet effet. Une première séance plénière s'était déroulée le 25 septembre 2017,

pour l'élection d'un président à la tête de l'ISIE. Après le retrait de la candidature de Adel Brinsi, les candidats en lice pour la présidence de l'ISIE étaient Nabil Baffoun, Nabil Laazizi, Mohamed Tlili Mansri, Anouar Ben Hassan, Farouk Bouasker et Anis Jarbouï. Aucun candidat n'a réussi à obtenir la majorité requise de 109 voix au cours de cette plénière. Ayant obtenu le plus grand nombre de voix, Anis Jarbouï (78 voix) et Nabil Baffoun (76 voix) ont été contraints à un deuxième tour de scrutin pour le 26 septembre 2017. Ce deuxième tour était à son tour infructueux. Anis Jarbouï avait obtenu 68 voix, tandis que Nabil Baffoun 73 voix, ce qui est au-dessous de la majorité requise. Les membres du bureau de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) et les présidents de groupes parlementaires avaient décidé, le 5 octobre 2017, de rouvrir la candidature pour la présidence du conseil de l'ISIE. Le dépôt de candidatures pour la présidence du Conseil de l'Instance supérieure

indépendante pour les élections a été ouvert le 5 octobre 2017 et s'est poursuivi jusqu'au 12 octobre 2017. L'ARP avait annoncé, le 13 octobre 2017, la liste des candidats en lice pour la présidence du Conseil de l'ISIE. Il s'agit de Anis Jarbouï, Farouk Bouasker, Mohamed Tlili Mnasri, Nabil Azizi, Nejla Brahem, Nabil Baffoun et Anouar Ben Hassan qui a retiré jeudi sa candidature à ce poste. Réunis mercredi, les présidents des blocs parlementaires ont commencé à aboutir à un consensus autour d'un président à la tête de l'ISIE, selon le président du bloc parlementaire du Mouvement Ennahdha, Noureddine Bhiri. Les parties prenantes de cette réunion ont recommandé au bureau de l'ARP de tenir le 27 octobre une séance plénière consacrée à cet effet, a-t-il dit. « Cette plénière ne devrait aucunement être levée sans aboutir à l'élection d'un président de l'ISIE », a-t-il indiqué.

Hani T./R. M.

L. H./APS



Yémen

L'ONU juge «choquante» la situation humanitaire

■ Un haut responsable de l'ONU a qualifié, hier, de «choquante» la situation humanitaire au Yémen en guerre et pressé les belligérants de respecter le droit international.

Par Rosa C.

«Je suis venu au Yémen pour mieux comprendre la détérioration de la crise humanitaire, y compris l'évolution rapide de l'épidémie du choléra, la vaste pénurie alimentaire et la vague de déplacements des populations et c'était choquant de constater l'impact (sur la population) d'une guerre engendrée par les hommes», a déclaré à Sanaa le chef du bureau des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha), Mark Lowcock, à l'issue d'une visite au Yémen.

La guerre au Yémen oppose depuis 2014 les forces loyales au président Abd Rabbo Mansour Hadi, chassées de la capitale Sanaa, aux rebelles Houthis accusés d'être soutenus par l'Iran et qui se sont alliés à des unités militaires restées fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, le conflit a fait plus de 8 650 morts dont de nom-

breux civils. Plus de 11 millions d'enfants yéménites ont besoin d'assistance humanitaire en raison de la guerre, a indiqué lundi l'Ocha. Ils sont des victimes directes de la pire crise alimentaire au monde, d'une épidémie sans précédent de choléra et de l'absence d'accès aux services médicaux, selon l'organisation.

Au cours de sa première visite au Yémen depuis sa prise de fonctions le 1^{er} septembre, M. Lowcock a eu des entretiens à Aden, capitale provisoire du Yémen où est installé le gouvernement reconnu par la communauté internationale. Il a aussi visité plusieurs régions du pays, des hôpitaux et rencontré des employés du secteur de la santé qui n'ont pas été payés depuis des mois.

Il a indiqué avoir pressé les responsables basés à Aden et à Sanaa d'assurer que l'aide humanitaire puisse parvenir à tous ceux qui en ont besoin et appelé à la réouverture de l'aéroport de Sanaa – sous le contrôle



des rebelles houthis – aux vols commerciaux et humanitaires.

Le responsable de l'ONU doit s'exprimer à ce sujet lors d'une réunion à haut niveau, aujourd'hui, à Ryad. En mars 2015, les forces gouvernementales ont reçu le soutien d'une coalition militaire arabe emmenée par l'Arabie saoudite et les combats

et les raids aériens n'ont pas cessé depuis.

Toutes les négociations et tentatives de cessez-le-feu ont échoué. R. C.



Points chauds

Débat

Par Fouzia Mahmoudi

La droite française espère qu'après l'élection de son nouveau président une nouvelle page sera tournée et Les Républicains pourront enfin retrouver leur place de premier parti d'opposition. Mais à quelques semaines du scrutin interne, les polémiques continuent à agiter le mouvement. Et après les exclusions la semaine dernière de cadres «macronistes», c'est aujourd'hui le fonctionnement même de l'élection au sein de LR qui fait grincer des dents. Laurent Wauquiez, qui distance très confortablement ses adversaires dans les sondages, préfère ne pas se froter directement à eux. En effet, le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes ne souhaite pas débattre frontalement face à Florence Portelli et Maël de Calan. À la place, il formule une proposition dans une lettre adressée à ses adversaires. Il suggère que «dans le cadre de la campagne officielle et d'un meeting militant et populaire, nous organisons un débat devant et avec nos militants. Au cours de celui-ci, chacun de nous pourrait être invité(e) à répondre à leurs questions et à leur présenter notre projet». En effet, ses adversaires exigeaient la tenue d'un débat télévisé. Le 13 octobre, Florence Portelli avait écrit à ses rivaux pour leur proposer de débattre devant journalistes et caméras. «Si nous souhaitons incarner un parti moderne et démocratique aux yeux des Français, nous ne pouvons faire l'impasse sur un tel débat», écrivait Florence Portelli le 13 octobre dernier dans une lettre adressée à ses concurrents. D'ailleurs, plusieurs chaînes de télévision avaient déjà manifesté leur intérêt pour la diffusion de ce débat. Mais, conscient qu'il avait plus à perdre que ses concurrents, Laurent Wauquiez a préféré trouver une parade. «Quelles que soient les précautions que nous pourrions prendre, un débat organisé sur un plateau de télévision aura pour principale finalité d'exacerber artificiellement nos différences et d'étaler nos divisions», argumente le candidat dans sa lettre. De plus, il précise tirer les conséquences des «désastreux débats organisés pendant la primaire». Avant de poursuivre : «Ne créons pas de nouvelles cicatrices inutiles dans une famille déjà profondément marquée et blessée. Si nous commettons les mêmes erreurs que dans le passé, nos militants et sympathisants ne l'accepteront pas». Pour le moment, Maël de Calan et Florence Portelli n'ont pas réagi à cette proposition. Surtout, beaucoup à droite espèrent que les mauvais jours sont passés et que les polémiques à répétition qui ont beaucoup affaibli LR sont terminées et vont laisser place à une nouvelle ère, plus prospère. F. M.

Finances

L'Ukraine espère recevoir 3,5 milliards de dollars du FMI en 2018

L'Ukraine espère recevoir l'année prochaine une tranche de 3,5 milliards de dollars du Fonds monétaire international (FMI), dans le cadre du plan d'aide de 17,5 milliards de dollars, indique la banque centrale ukrainienne. «Nous espérons que l'Ukraine va recevoir du FMI une tranche de 2 milliards de

dollars au cours du premier trimestre de 2018 et une seconde tranche de 1,5 milliard de dollars», a déclaré à la presse, le sous-directeur de la Banque nationale d'Ukraine, Dmytro Sologub. L'Ukraine a reçu environ 8,7 milliards de dollars versés par le FMI dans le cadre du plan d'aide de 17,5 mil-

liards de dollars accordé en 2015 à Kiev, alors au bord du défaut sur sa dette, en contrepartie de mesures de rigueur.

Une mission du FMI est attendue le mois prochain à Kiev pour la quatrième révision du programme, qui doit s'achever en mars 2019.

Irak

Des commandants négocient un retrait kurde des zones disputées

De hauts responsables militaires irakiens et kurdes négociaient hier un retrait des peshmergas des zones disputées d'Irak lors d'une journée de trêve accordée par Baghdad, a indiqué à l'AFP le porte-parole du Premier ministre Haider al-Abadi. «La principale mission de ce comité technique conjoint est de permettre le déploiement sans violence des troupes fédérales le long des frontières», a expliqué à l'AFP Saad al-Hadiithi. «Des commandants des forces fédérales et peshmergas se réunissent pour mener ce redéploiement de façon pacifique et humaine», a-t-il ajouté.

Le 25 septembre, le président du Kurdistan irakien, Massoud

Barzani, organisait en grandes pompes un référendum d'indépendance. Depuis, la crise n'a cessé de s'envenimer entre Erbil et Baghdad. Le 16 octobre, les forces gouvernementales et paramilitaires irakiennes sont entrées en mouvement pour reprendre l'ensemble des zones disputées, c'est-à-dire réclamées à la fois par le gouvernement local kurde et Baghdad.

Elles dépendent, selon la Constitution, du pouvoir central de Baghdad mais leur statut doit encore être discuté au cours de négociations à venir. Toutefois, depuis l'invasion emmenée par les États-Unis de 2003 et plus encore dans le chaos créé en 2014 par la percée jihadiste, les

peshmergas y ont de fait pris le contrôle. En deux semaines, Baghdad a repris le contrôle de leur quasi-totalité et était désormais engagé dans de violents combats contre les peshmergas dans le nord, aux confins des territoires irakien, turc et syrien.

Après une première trêve, une seconde a été décrétée vendredi soir par M. Abadi, pour une durée de 24 heures. Elle est censée donner le temps à ce comité de personnalités irakiennes et kurdes de négocier un retour sans violence à la «ligne bleue» de 2003, qui délimite le Kurdistan irakien aux trois provinces de Dohouk (nord-ouest), Erbil (nord) et Souleimaniyeh (nord-est), selon M. Hadiithi.



Mustapha Cherif au Salon international du livre

Le chercheur insiste sur le dialogue interconfessionnel

■ Le spécialiste et chercheur Mustapha Chérif revient encore une fois dans le cadre du Salon international du livre d'Alger. Cette manifestation, qui offre à ses visiteurs des livres dans plusieurs spécialités scientifiques, est aussi un espace de débat qu'a utilisé Mustapha Chérif pour revenir sur l'importance du dialogue entre les différentes religions et la compréhension de la religion musulmane.

Par Abia Selles

A l'instar des stands de livres proposés au Salon international du livre ouvert jeudi à Alger, des rencontres débats et des tables rondes sont organisées par le commissariat du salon ainsi que par les éditeurs. En effet, la journée de vendredi était marquée par une table ronde animée par plusieurs penseurs et théologiens autour de l'islam et l'Occident. Spécialiste dans ce domaine, Mustapha Chérif était parmi les participants qui ont appelé à commencer par le dialogue intérieur au sein de chaque religion ainsi que la compréhension correcte des textes. Mustapha Chérif, a plaidé pour un «dialogue intérieur» propre aux confessions d'une même religion, «préablement»

à la cohabitation entre l'islam et l'Occident, cette dernière partie du monde étant présentée souvent comme «réfractaire» à la religion musulmane, estime-t-il.

Mustapha Chérif, pour qui le dialogue interreligieux est aussi classique que «complexe», renvoie les conflits interreligieux entre musulmans et pratiquants des autres religions au «manque de dialogue» et à une «mésinterprétation» de la religion et à laquelle, dit-il, doit se substituer la «compréhension» entre les hommes.

L'orateur qui estime que l'image de l'islam est «déformée» à cause des «préjugés», affirme que l'amélioration du dialogue interreligieux passe par une «déconstruction des (ces) préjugés» contre la religion musulmane. Il est à noter que cette rencontre a été organisée l'année



PH. > D. R.

passé dans le cadre du même événement et des thèmes différents autour de l'islam et l'Occident ont été évoqués par des spécialistes de différentes nationalités. A. S.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh

La Tunisienne Dorsaf Hamdani subjugue les Algérois

La chanteuse tunisienne Dorsaf Hamdani a gratifié, vendredi soir, le public algérois d'un florilège de pièces célèbres, reprises des répertoires des grandes divas de la chanson arabe et inscrites dans le registre du «Mouwachah» et du «Tarab».

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, le spectacle a embarqué l'assistance dans une randonnée onirique, subtilement conduite par la voix limpide et étoffée de Dorsaf Hamdani, accompagnée par un orchestre de six musiciens sous la direction de Mohamed Lassoued au violon, également directeur de l'Orchestre national tunisien.

Dans une ambiance conviviale, le spectacle intitulé «Divas arabes» s'est déroulé dans la délectation, invitant l'assistance, au nombre relativement important, à apprécier une vingtaine

de pièces de références, de différentes icônes de la chanson arabe, dont Oum Kaltoum, astre de la chanson orientale, Ismahane, Feyrouz et la Tunisienne Saliha Rochdi.

Les pièces, «Ahwa», «Ya Deyrati», «Li Sabri Houdoud», «El qalb Yaâchak Koul Djamil», «Layali El Ouns», «Sa alouni Enness», «Habbaytek», «Emta Ha teâref», «Mahla Layali Ichbiliya», «Bi Rdak», «Chems El Assil», «Kahlet Lahdeb», «Khatem Hibi», «Aâchri Lawal», «Aziz Qalbek» et «El Kawn illa Djamelkoum», ont été rendues par Dorsaf Hamdani, exprimant «sa grande joie de se produire à l'Opéra d'Alger».

L'interprétation, marquée de maîtrise et de professionnalisme, des musiciens accompagnant la chanteuse, au violoncelle, qanun, nay, violon, tar et der-

bouka (tambourin et percussion orientales, respectivement), a restitué l'authenticité des sonorités dans l'orchestration originale de chaque chanson. Le répertoire, exécuté dans des variations modales orientales et tunisiennes, à l'instar du Hidjaz, Bayati, B'hir âaraq, et Aârdaoui, où le nayati H'Cine Benmiloud a brillé avec des introductions entraînantes, a donné de l'entrain à Dorsaf Hamdani qui, dans sa robe en satin blanc, a ébloui l'assistance avec la puissance de sa voix, à la tessiture large, l'incitant à reprendre ses refrains en chœur et à battre la mesure en tapant des mains.

«Par les temps qui courent où les jeunes sont plutôt portés sur des sonorités synthétiques et des rythmes mécaniques, la sauvegarde et la promotion du patrimoine oriental doit se faire par le

retour au «Tarab» et au «Mouwachah», a fait savoir la chanteuse. La variation, dans chaque chanson, des rythmes aux cadences irrégulières, dénotant d'un travail de composition très recherché, a permis au public d'apprécier la beauté des lenteurs rythmiques de certains passages et de donner du résonnant en cédant au relâchement dans d'autres. «Une soirée magnifique qui nous ramène à l'époque des divas où la chanson était riche à tous points de vue !», a déclaré une spectatrice.

Fille de violoniste, Dorsaf Hamdani est diplômée à la Sorbonne en musicologie après avoir fait ses premières classes en 1985 au Conservatoire national de Tunis et avant de participer à plusieurs tournées nationales et internationales. Comptant à son actif quatre

albums, «Ivresses» (2011), «Princesses du chant arabe» (2012), «Melos» (2012) et «Barbara-Fairouz» (2013), Dorsaf Hamdani a obtenu plusieurs distinctions dont le disque d'or du Festival de la chanson tunisienne en 1996.

L. B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais des expositions de la Safex (Pins-Maritimes, Alger)
Du 26 oct. au 5 novembre : 22^e Salon international du livre d'Alger (Sila).

Horaires : 10h-19h30.

L'entrée est gratuite.

Galerie Mohammed-Racim (7, avenue Pasteur, Alger)
Jusqu'au 9 novembre : Exposition de l'artiste peintre Mohamed Chafa Ouzzani.
Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad, Alger)
Jusqu'au 31 octobre :

Exposition de peinture de l'artiste Dallel Halou intitulée «Le patrimoine en couleurs».

Galerie de la Fondation Ahmed et Rabah-Asselah (Alger-Centre)

Jusqu'au 28 octobre : Exposition de peinture de l'artiste Katia Challal.

Musée National Public d'Art Moderne et Contemporain d'Alger (25, rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger-Centre)
Jusqu'au 29 octobre :

Exposition «Paysages et portraits dans la collection du Musée».

Galerie d'art du Park Mall de Sétif

Jusqu'au 6 novembre : Exposition «A la Lumière de l'émotion» de Lebciir Toufik.

Journées de Carthage en Tunisie

Trois films algériens en compétition

Les films algériens «En attendant les hirondelles» de Karim Moussaoui et «La bataille d'Alger, un film dans l'histoire» de Malek Bensmail, et le court métrage «Un homme et deux théâtres» de Aïssa Djoumâa et Rabah Slimani sont sélectionnés en compétition officielle des 28^e Journées cinématographiques de Carthage (JCC) prévues à Tunis du 4 au 11 novembre, annoncent les organisateurs.

Premier long métrage de Karim Moussaoui, «En attendant les hirondelles» sera en compétition pour le Tanit d'or avec des films comme «A la Kef Irit» de la Tunisienne Kaouther Ben Hania,

«Headbang Lullaby» du Marocain Hicham Lasri, «L'aéroport de Homs» du Syrien Joud Said, «Félicité» du Sénégalais Alain Gomis, ou encore «Affaire numéro 23» du Libanais Ziad Doueiri.

Dans la section documentaire, «La bataille d'Alger, un film dans l'histoire» de Malek Bensmail est en compétition avec «17» de la Jordanienne Widad Shafakoj, «Havibon» de l'Irakien Hakar Abdulqader, «Ouaga Girls» de la Burkinabé Theresa Traoré Dahlberg, ainsi que «Maman colonel» du Congolais Dieudo Hamadi.

Aïssa Djoumâa et Rabah

Slimani sont en lice pour le Tanit d'or du court métrage avec «Un homme et deux théâtres», aux côtés de la Tunisienne Insaf Arafa («Apnée»), du Sénégalais Alassane Syou («Fallou») ou encore l'Egyptien Saber Christophe («Sacrilège»).

Les JCC qui accueille l'Algérie en invité d'honneur de cette édition, prévoit un focus sur le cinéma algérien avec douze films retenus dont «Crépuscule des ombres» de Mohamed Lakhdar Hamina, «La preuve» de Amor Hakkar, «Lotti» de Ahmed Rachedi, «El Wahrani» de Lyes Salem, «Yema» de Djamilia Sahraoui ainsi que les versions

restaurées de «Les vacances de l'inspecteur Tahar» de Moussa Haddad et «La citadelle» de Mohamed Chouikh.

Ces films sont programmés dans une dizaine de salles de la capitale à raison de deux projections pour chacun.

Des spectacles de rue et des concerts seront animés par des artistes algériens, en plus de la participation de plusieurs cinéastes algériens aux ateliers de formation prévus par les JCC.

Des focus sur les cinémas sud-africain, sud-coréen et argentin sont aussi programmés.

M. K.



Coup-franc direct

Du jamais vu !

Par Mahfoud M.

La direction de l'USM Alger a encore une fois surpris tout le monde en désignant Mustapha Aksouh comme nouvel adjoint du Belge Paul Put. Ce dernier n'est pas à sa première désignation dans le staff technique de la formation de Soustara et à chaque crise on lui fait appel comme il s'il s'agissait d'un pompier. Toutefois, dès que l'équipe améliore ses résultats, il est débarqué à la même vitesse que son engagement. On se demande pourquoi ont lui fait appel pour ensuite le limoger même s'il ne le mérite pas vraiment. Le plus grave est qu'à chaque fois la direction change d'assistant et décide de limoger l'adjoint alors que l'entraîneur en chef est le seul comptable des résultats de l'équipe, puisque l'assistant ne fait que donner quelques conseils et le dernier mot revient au coach en chef. Trois assistants pour un seul entraîneur, puisqu'il y a eu en premier Hamdoud, ensuite Yaïche et maintenant Aksouh, alors que Put n'a pas bougé de sa place et garde toujours ses privilèges et prérogatives, malgré le fait que tout le monde à l'USMA considère qu'il est le premier responsable de l'échec en Ligue des champions d'Afrique. La direction des Rouge et Noir devrait expliquer cette décision unique dans les annales du football algérien de faire déarquer les adjoints au lieu du premier responsable technique.

M. M.

USM Alger

Aksouh sera l'adjoint de Put

L'EXPÉRIMENTÉ Mustapha Aksouh est le nouvel assistant du Belge Paul Put à la barre technique de l'USM Alger, en remplacement de l'ex-entraîneur adjoint, Abdelkader Yaïche, qui a quitté le club il y a une semaine, a annoncé vendredi le club algérois. «Suite au départ de Abdelkader Yaïche, la direction de l'USMA a fait appel à Mustapha Aksouh, qui occupait le poste de coordinateur général de la direction sportive du club, pour intégrer le staff technique de l'équipe seniors et assister l'entraîneur en chef, Paul Put», a indiqué la direction algéroise

dans un bref communiqué diffusé sur son site officiel. Yaïche (54 ans) avait renforcé le staff technique des Rouge et Noir à l'intersaison, en remplacement de l'ancien latéral droit du club, Mohamed Hamdoud. Mais il a quitté le club à son tour, au lendemain de l'élimination en demi-finale de la Ligue des champions africaine, survenue le 20 octobre courant face aux Marocains du Wydad Athlétique de Casablanca (0-0, 3-1). «Aksouh prendra ses fonctions à l'occasion de la séance d'entraînement de vendredi après-midi», a indiqué la direction de l'USMA.

Vovinam viet vo dao

Bourouba décroche la Coupe de l'Ambassadeur

LE CLUB Olympic Bourouba (Alger) a remporté, vendredi à Alger, la Coupe de l'Ambassadeur du Vietnam en Algérie en raflant huit médailles d'or lors de la phase finale qu'a abritée la salle Harcha-Hacene (Alger), en présence de l'ambassadeur de la République du Vietnam en Algérie, Pham Quoc Tru. Les athlètes de l'Olympic de Bourouba ont remporté huit médailles en or, trois en argent et une en bronze, tandis que l'équipe de la Sûreté nationale s'est contentée de la deuxième place avec six médailles en or, six en argent et deux en bronze, suivie du Sporting Freha (Tizi Ouzou) à la troisième place avec deux médailles en or, deux en argent et une en bronze. L'entraîneur de l'équipe nationale, Kamel Lounes, a estimé dans une déclaration que la compétition avait connu la domination des athlètes de l'équipe nationale dans la majorité des disciplines dont le nombre a été réduit par rapport aux disciplines du championnat national et avait été marquée par l'apparition de plusieurs figures à l'instar de Fatma Zohra et Djaut du Widad Eucalyptus, et Lydia

Amadess du Sporting Freha (Tizi Ouzou).

La JSM Skikda a profité de faux pas de ses principaux concurrents dans le haut du tableau pour s'emparer, seule, de la tête du classement de la Ligue 2 Mobilis de football, après sa victoire 2-0 contre l'AS Ain M'ilia, lors de la 8^e journée, disputée vendredi. Un succès assuré par Berramla (41^e) et Bahloul (52^e), mais qui n'aurait pas servi à grand-chose si les autres concurrents avaient gagné, notamment le MO Béjaïa, qui a été tenu en échec à domicile par le RC Relizane (2-2). Après l'ouverture du score par Derrag (3^e), les Crabes avaient pourtant bien réagi, en égalisant par Kadri (9^e), avant de prendre l'avantage au

Résultats et classement :

ASMO - CRBAF	2-1
MCEE - WAT	0-0
ABS-GCM	0-0
MCS-JSMB	0-1
JSMS-ASAM	2-0
CABBA-RCK	1-0
CAB - ASO	1-1
MOB-RCR	2-2

Ligue 1 Mobilis (9^e journée) Le CSC toujours aux commandes, l'ESS relancée

■ Le CS Constantine a gardé son fauteuil de leader de la Ligue 1 Mobilis, lors de cette 9^e journée du championnat malgré son nul à domicile (1/1) face à l'O Médéa, alors que l'Entente de Sétif a repris la place de dauphin après sa victoire très précieuse (1-2) chez le MC Oran.

Par Mahfoud M.

Cela aurait été plus difficile pour le CSC qui avait encaissé un but à la 4^e minute de jeu, après une ouverture du score précoce de Bouchérit, et ce n'est qu'à la 51^e qu'il a réussi à limiter les dégâts, en arrachant l'égalisation par Lamri (1-1). Un semi échec qui, malgré tout, permet aux Sanafir de rester seuls à la première place du classement général, avec 18 points, mais en se voyant talonner de très près par l'Entente de Sétif, désormais seule à la deuxième place avec quinze points, après sa victoire (2-1) chez le MC Oran. Un précieux succès dont Zakaria Haddouche a été un des principaux artisans, puisqu'il est l'auteur des deux buts sétifien aux 1^e et 84^e, alors que Toumi avait inscrit l'unique réalisation de l'équipe locale, d'une belle tête croisée à la 61^e. De leur côté, les Harrachis ont très bien réagi après leur défaite (2-0) contre l'USMA, en match retard disputé mardi dernier, en remportant leur deuxième derby contre le Paradou AC (3-2). Benrokia avait donné le ton pour les Jaune et Noir dès la 3^e, mais les Pacistes ont réussi à égaliser moins de trois minutes plus tard, grâce à Bouchina, avant de prendre l'avantage au score par l'intermédiaire de leur buteur maison, Zakaria Naïdji, auteur du deuxième but à la 32^e. Décidés cepen-



Les Constantinois l'ont échappé bel

dant à ne pas repartir bredouilles de Bologhine pour la deuxième fois consécutive en seulement trois jours, les Harrachis ont alors mis le turbo et réussi à égaliser par Mellal, sur penalty à la 45^e+1, avant de revenir à la charge à la 61^e pour s'offrir le doublé et faire gagner par la même occasion son équipe (3-2) chez le nouveau promu. Malgré cette victoire, les Harrachis restent le premier club reléguable avec sept points, au moment où le Paradou demeure sur le podium, avec 14 unités. Pour sa part, l'autre nouveau promu, l'US Biskra, s'est un peu mieux débrouillée, malgré un déplacement

difficile chez la JS Kabylie, d'où elle a réussi à repartir avec un nul (0-0). Un assez bon résultat qui permet au club des Ziban (avant-dernier) de creuser provisoirement l'écart à quatre points sur l'USM Blida (dernier), au moment où la JSK reste scotchée à la 7^e place avec 12 points.

M. M.

Les résultats:

Vendredi 27 octobre :

JSK - USB	0-0
MCO-ESS	1-2
PAC - USMH	2-3
CSC-OM	1-1

Ligue 2 Mobilis (8^e journée)

La JSMS en tête

score par Salhi (27^e sp). Mais les Relizanais n'ont rien lâché dans ce match et ont réussi à égaliser (2-2), grâce à Tebbi (35^e). Un deuxième revers consécutif pour le MOB, qui restait sur une défaite (1-0) chez le WA Tlemcen, et qui a scellé le sort de l'entraîneur Mustapha Biskri, ayant annoncé sa démission juste après la fin de la rencontre. Il laisse les Crabes à la deuxième place, avec 17 points, devant l'AS Ain M'ilia, troisième, ex aequo avec l'ASO Chlef, qui de son côté est allé chercher un bon nul chez le CA Batna (1-1). Les chosés avaient pourtant bien démarré pour le club des Aurès, qui avait ouvert le score par Mahiouz, juste avant la pause, mais les Chéliéliens ont réussi à égaliser par l'intermédiaire d'Arab (56^e). De son côté, l'ASM Oran s'est difficilement imposée (2-1) contre le malclassé CRB Ain Fakroune, puisque après l'ouverture du score par Khelifallah (27^e), les visiteurs ont réussi à égaliser par Guezainia (45^e), et ce n'est qu'à la 53^e que Hendou a pu leur

redonner l'avantage en transformant un penalty (2-1). Pour sa part, le WA Tlemcen, qui avait fait tomber l'ancien leader, le MO Béjaïa, au cours de la précédente journée, a poursuivi sa bonne marche en allant ramener un bon (0-0) de chez le MC El Eulma, tout comme le GC Mascara, qui a ramené un nul identique de chez l'Amel Boussaâda. Mais ce résultat n'arrange pas vraiment les affaires de ces deux équipes qui restent scotchées à la 13^e place, avec six points chacune. Le bon coup de la journée est à mettre à l'actif de la JSM Béjaïa, qui est allée s'imposer (1-0) chez le MC Saïda, pourtant réputé pour être difficile à manier chez lui, et se hisse à la 5^e place avec 14 unités. De son côté, le nouveau promu RC Kouba a tenu bon pendant une heure à Bordj Bou-Arréridj, avant de plier devant le CABBA, sur un penalty de Gharbi (1-0). Une défaite amère pour le club algérois, car avant ce but assassin il s'était procuré un grand nombre d'occasions mais qui

malheureusement pour lui n'ont pas eu la réussite escomptée. Le Raed reste donc bon dernier, avec seulement trois points au compteur, alors que le CABBA s'est bien relancé dans la course aux premiers rôles, en positionnant à la 8^e place, avec 11 unités.

Racim.S.

	Pts	J
1). JSM Skikda	18	8
2). MO Béjaïa	17	8
3). AS Ain M'ilia	16	8
4). ASO Chlef	16	8
5). JSM Béjaïa	14	8
6). ASM Oran	13	8
7). RC Relizane	12	8
8). CABB Arréridj	11	8
9). MC Saïda	10	8
10). WA Tlemcen	9	8
11). CA Batna	9	8
12). MC El Eulma	7	8
13). Amel Boussaâda	6	8
14). GC Mascara	6	8
15). CRB Ain Fakroune	5	8
16). RC Kouba	3	8

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Vente de logements

Convention entre promoteurs et agences immobilières

L'ORGANISATION nationale des promoteurs immobiliers (ONPI) et la Fédération nationale des agences immobilières (FNAI) ont signé, hier à Alger, une convention-cadre portant sur le renforcement de la collaboration entre les deux parties pour la commercialisation des logements réalisés dans le cadre de la promotion immobilière. En vertu de cet accord, les agences immobilières prendront en charge l'aspect commercial de la promotion immobilière, permettant aux promoteurs de se consacrer au volet technique de la réalisation, a expliqué le président de la FNAI, Abdelhakim Aouidat, lors de la cérémonie de la signature, tenue en marge de la 4^e édition des Journées de sensibilisation immobilière (JSI), organisée par cette fédération et le portail internet des annonces immobilières Lkeria.com. Selon lui, la tâche de la commercialisation est désormais confiée à des professionnels qui mettront leur expérience et savoir-faire au profit des promoteurs. Cet accord concerne, dans une première phase, les promoteurs et agences immobilières de la wilaya d'Alger avant d'être étendu prochainement à d'autres régions du pays, a précisé M. Aouidat. La 4^e édition des JSI a été consacrée au sujet de la gestion immobilière et locative, dans un contexte marqué par une méconnaissance du citoyen concernant les responsabilités liées à la copropriété et à la gestion des parties communes, selon les organisateurs. A ce propos, les agents immobiliers ont insisté sur l'importance de la gestion immobilière

qui contribue «*sensiblement*» à la mise en valeur du bien immobilier et constitue un facteur de calcul du prix de vente. «*La culture de vivre ensemble existait en Algérie jusqu'aux années 80 lorsque la crise du logement s'était installée*», a estimé le responsable du site Lkeria.com, Lotfi Ramdani. Sur ce point, il a considéré que même si les textes réglementaires encadrant actuellement la copropriété nécessitaient une adaptation, ils peuvent assurer, toutefois, une bonne gestion si la loi était appliquée dans toute sa rigueur. De son côté, le président de l'ONPI, Mâamar Boumdal, a rappelé que la loi de la promotion immobilière 11-04 oblige le promoteur à gérer les logements réalisés et livrés à ses clients pendant une période de deux ans. Il a, cependant, affirmé que cette obligation est souvent confrontée aux problèmes du non-paiement des charges par les résidents, ainsi qu'au manque de main-d'œuvre qualifiée pouvant assurer la maintenance et l'entretien du bien immobilier. L'administrateur de biens, Mohamed Zeghliche, a souligné, quant à lui, l'importance du potentiel immobilier en Algérie et, par ricochet, la nécessité de valoriser les métiers relatifs à la gestion immobilière. Dans ce sens, il a relevé que l'Algérie compte un milliard de mètres carrés de bâti contre une centaine d'administrateurs agréés par le ministère de l'Habitat, dont le tiers seulement exerce ce métier, et ce, faute de formation pour les accompagner.

Safy T.

Projet du stade de 50 000 places de Tizi-Ouzou

Ould Ali El-Hadi annonce le déblocage de 5 milliards de dinars

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, Ould Ali El-Hadi, a annoncé, hier, le déblocage d'une enveloppe de 5 milliards de dinars pour la prise en charge des dettes des entreprises chargées des travaux de réalisation du stade de 50 000 places de Tizi-Ouzou. Le ministre, qui s'exprimait depuis Tizi-Ouzou à l'occasion de la cérémonie de clôture de la 8^e édition du festival du

tapis d'Aït Hicham, a soutenu qu'avec ces fonds le chantier connaîtra un renforcement de la cadence de travail qui permettra sa livraison la saison sportive 2018/2019. Ould Ali El-Hadi a assuré que l'argent de ce projet est disponible et qu'à l'avenir d'autres tranches seront déblocuées pour maintenir une bonne cadence de réalisation.

Hamid M.

Adrar

Un terroriste se rend aux autorités militaires

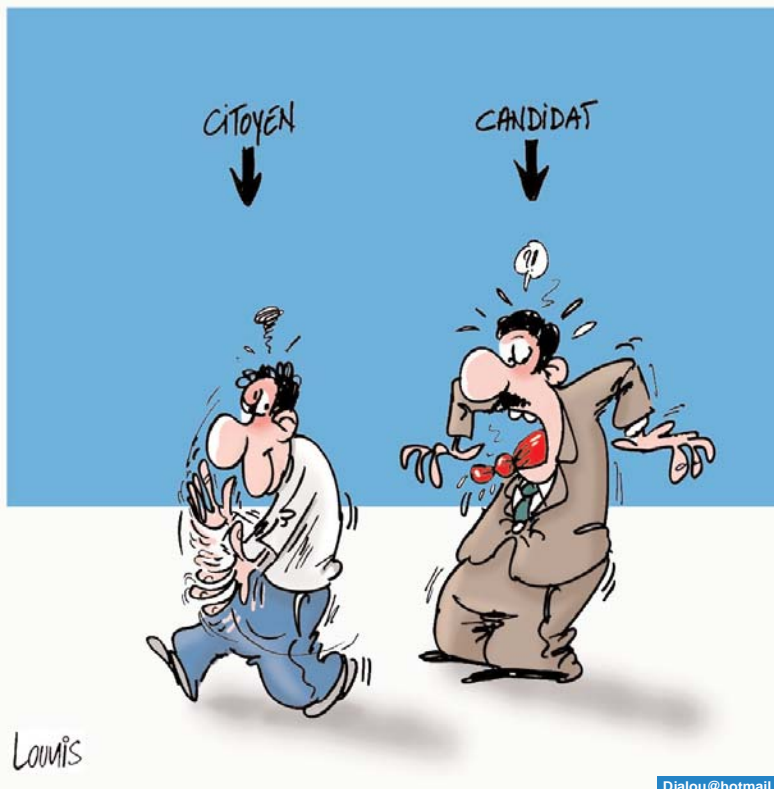
UN TERRORISTE s'est rendu, hier, aux autorités militaires d'Adrar, grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«*Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, le terroriste dénommée, T. Mohammed, s'est rendu, aujourd'hui le 28 octobre 2017, aux autorités militaires d'Adrar*», précise la même source.

«*Ledit terroriste avait en sa possession pistolet semi-automatique de type Simonov et une quantité de munitions*».

H. Y.

La campagne électorale pour les élections locales débute aujourd'hui



Djalou@hotmail.com

Djamel Kaouane au sujet de la création de chaînes TV

L'arrêté d'appel à candidature «sera réétudié»

■ «*L'arrêté d'appel à candidature sera réétudié de nouveau, en concertation avec les acteurs concernés, pour qu'il réponde aux exigences du développement du paysage médiatique audiovisuel algérien d'aujourd'hui*», a indiqué M. Kaouane

Par Amine H.

L'arrêté relatif à l'appel à candidature pour l'octroi d'autorisations de création de chaînes de télévision thématiques sera réétudié avec les acteurs concernés pour qu'il réponde aux «*exigences*» du développement du paysage médiatique audiovisuel algérien, a annoncé, samedi à Alger, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane.

«*L'arrêté d'appel à candidature sera réétudié de nouveau, en concertation avec les acteurs concernés, pour qu'il réponde aux exigences du développement du paysage médiatique audiovisuel algérien d'aujourd'hui*», a indiqué M. Kaouane, dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de célébration du 55^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la Télévision et la Radio nationales, le 28 octobre 1962.

L'arrêté en question portant lancement de l'appel à candidature pour l'octroi d'autorisations de création de services de diffusion télévisuelle thématiques a été publié au Journal officiel.

L'arrêté a été lancé pour l'attribution de 7 autorisations pour



la création de 7 services de diffusion télévisuelle, aux thématiques liées aux actualités politiques, économiques, sociales (programmes composés d'informations, reportages, analyses et commentaires, débats et conférences), culture, jeunesse, art culinaire, découvertes, séries et divertissements, sports.

Il a expliqué que l'arrêté, «*tel qu'il a été émis, ne répond pas aux ambitions et aux avancées déjà accomplies par les médias audiovisuels algériens*», ajoutant que «*nous sommes une même*

famille, nous sommes à leur écoute. Nous avons pris en considération leurs avis, et nous allons réétudier ce dossier pour qu'il soit en phase avec le progrès fulgurant dans domaine audiovisuel et des technologies».

«*En réponse aux sollicitations et aux remarques de la grande famille de l'audiovisuel algérien, l'arrêté d'appel à candidature sera revu puisque nous avons pris en compte leurs formulations*», a-t-il assuré.

A. H./APS